



COUP D'OEIL

Bulletin municipal

DÉCEMBRE
2020

**Nouveau site
Web pour
Saint-Thomas**

Concours page 19



Suivez-nous



La visite du Père Noël

Hehehe

Dimanche 6 décembre
De 10 h à 15 h

Centre communautaire (941, rue Principale)

Le père Noël a annoncé sa venue à Saint-Thomas.
Les enfants pourront discuter avec le père Noël quelques secondes et un petit présent leur sera remis.

Mère Noël nous assure que les mesures sanitaires seront respectées, elle a demandé aux lutins de s'en occuper!
Les familles devront rester à distance en tout temps et les parents respecter les règles des petits lutins.
La désinfection se fera entre chaque enfant. Merci!



Pour les thomassiens seulement!



Lors de la Fête de Noël, profitez-en pour apporter vos dons monétaires pour la GUIGNOLÉE. Les bénévoles du comité d'Entraide seront sur place pour cueillir vos dons.
Feuilleter vers la page 18 pour en savoir plus sur la GUIGNOLÉE 2020
Donnons avec cœur plus que jamais!

Toujours dans le cadre de Noël, la bibliothèque Jacqueline-Plante organise un **CONCOURS DE DESSIN: Imagine ton bonhomme de neige!**
À gagner : cinq bons d'achat de 25 \$ à la Librairie Martin
Je veux participer: consulte les critères du concours à la page 15.



SPECTACLE VIRTUEL : NOËL EN PÉRIL

Mise en ligne le 6 décembre à 11 h
Spectacle disponible jusqu'au 13 décembre • 30 minutes

Bastien te racontera le Noël de ses 7 ans! Celui où les lutins tannants ont fait du trouble dans nos maisons...après avoir reçu la lettre de Bastien d'urgence, le père Noël a fait parvenir une boîte magique le « kit » parfait du chasseur de lutins! À la recherche des lutins taquins pour sauver Noël!

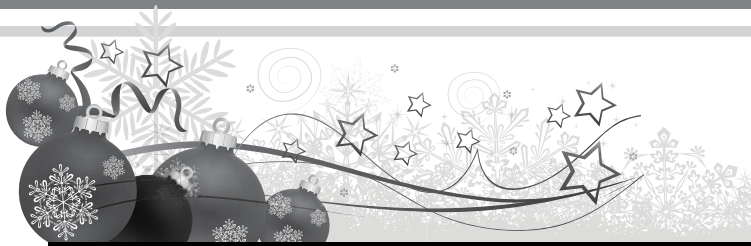
Diffusé GRATUITEMENT sur la page Facebook -
Municipalité de Saint-Thomas Service des loisirs.

En collaboration avec le Centre Culturel Desjardins

450 759-3405, poste 228



Saint-Thomas



MAIRIE

1240, route 158, Saint-Thomas

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Direction générale :

Danielle Lambert, B.A.A.

dlambert@saintthomas.qc.ca

poste 224

Service d'urbanisme et de l'environnement :

Nicolas Carrier, directeur

ncarrier@saintthomas.qc.ca

poste 225

Service des travaux publics :

Pierre Désy, directeur

pdesy@saintthomas.qc.ca

poste 223

Secrétaire-réceptionniste :

Audrey Belhumeur, secrétaire

abelhumeur@saintthomas.qc.ca

poste 221

Comptabilité, taxation, évaluation :

Linda Généreux, technicienne comptable

lgeneux@saintthomas.qc.ca

poste 226

CENTRE COMMUNAUTAIRE

941, rue Principale, 2^e étage, Saint-Thomas

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi : 8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 15 h 30

Jeudi de 12 h 30 à 18 h et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 15 h 30

Service des loisirs :

Karine Marois, directrice

kmarois@saintthomas.qc.ca

poste 222

Service des loisirs :

Janie Audet, adjointe au service

loisirs@saintthomas.qc.ca

poste 228

Bibliothèque Jacqueline-Plante :

biblio@saintthomas.qc.ca

poste 230

LOCATION ET RÉSERVATION :

Salle Saint-Joseph

poste 221

Infrastructures loisirs

poste 228

CONSEIL MUNICIPAL

Marc Corriveau

Maire

450 756-2224

Maurice Marchand

Conseiller, district 1

450 753-4591

Geneviève Henry

Conseillère, district 2

450 365-4200

Marie Ouellette

Conseillère, district 3

450 755-3265

Agnès D. Plourde

Conseillère, district 4

450 759-5252

Jacques Robitaille

Conseiller, district 5

450 759-8916

André Champagne

Conseiller, district 6

450 759-3149

Séances publiques du CONSEIL MUNICIPAL

Mairie 1240, route 158, 19 h 30

- Lundi 7 décembre 2020
- Lundi 11 janvier 2021
- Lundi 1^{er} février 2021
- Lundi 1^{er} mars 2021
- Mardi 6 avril 2021
- Lundi 3 mai 2021

- Lundi 6 juin 2021
- Lundi 5 juillet 2021
- Lundi 9 août 2021
- Mardi 7 septembre 2021
- Lundi 4 octobre 2021
- Lundi 15 novembre 2021
- Lundi 6 décembre 2021

ADRESSES

Terrain des loisirs

941, rue Principale

Parc Ruisseau-des-Vents

rue L.M. Drainville

Parc Henri-Mondor

rue Domaine-Lafortune

Salle Saint-Joseph

854, rue Principale

École des Brise-Vent

760, rue Principale

Église

830, rue Principale

Clinique médicale

830A, rue Principale

COMITÉS

Communiquez avec le service des loisirs pour toutes informations portant sur les missions des comités suivants :

- Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale / MADA (Municipalité amie des aînés)
- PFM (Politique familiale municipale)
- Comité d'embellissement
- Fêtes et événements

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Mitzi Peirs, présidente

Pour information, communiquez avec Nicolas Carrier, directeur de l'urbanisme et de l'environnement

ORGANISMES

AFEAS

Danièle Guay, présidente

Ginette Roy, secrétaire 450 759-3405, poste 242

Club Fadoq Gerbe d'Or

Richard Forget, président

450 753-3056

ca.gerbedor@live.ca

Comité d'entraide Saint-Thomas

Alain Harnois

450 759-3405, poste 241

Jumelage Saint-Thomas - La Roque-Gageac

Annie Bacon, secrétaire

Transport collectif en milieu rural

info@transportcollectifjoliette.com

www.transportcollectifjoliette.com 450 759-8931

URGENCE 911

Sûreté du Québec

450 759-5222

Prévention des incendies

450 759-4415

Permis de brûlage, jours fériés, fins de semaine et soirs

450 750-6200

MARC CORRIVEAU, MAIRE DE SAINT-THOMAS, VOUS INFORME

BONJOUR À VOUS TOUS, CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINT-THOMAS

L'année 2020 tire à sa fin. Quelle année difficile pour tous avec cette pandémie de la COVID-19. Nos habitudes de vie ont été bouleversées. Arrêt de toutes les activités de groupe, fermeture de plusieurs entreprises, confinement dans nos résidences, et arrêt de socialisation avec nos proches. Ne perdons pas courage, et appliquons les directives de la Santé publique. C'est la meilleure façon de faire face à cette crise. Pour mettre un peu de couleurs dans notre vie, décorons nos maisons de lumières de Noël dès maintenant.

LE TRAVAIL DU PERSONNEL DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis le début de la pandémie, tous les employé(e)s de la Municipalité sont restés en fonction. La mairie a été fermée une certaine période, de mars à mai. Le télétravail a fait en sorte que tous nos services administratifs ont fonctionné à plein rendement. Lorsque le télétravail est requis, si une personne appelle à la mairie, les transferts téléphoniques de chaque poste se font automatiquement, d'où l'efficacité de nos services. Tous les travailleurs des travaux publics sont restés en fonction tout en appliquant les directives de la Santé publique.

ACCÈS AUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Depuis la réouverture de la mairie et du centre communautaire, pour tous les gens qui se présentent à l'un ou l'autre de ces endroits, le port du masque est obligatoire, et la désinfection des mains est requise. Des gels sont à l'entrée de chaque bâtiment. Tous les jours, un employé est responsable de la désinfection des équipements et des espaces.

Il est recommandé de prendre rendez-vous avant de venir à la mairie ou au centre communautaire.

AIDE FINANCIÈRE À LA MUNICIPALITÉ

Le ministère des Affaires municipales et de l'habitation a accordé un montant de 188 246 \$ à Saint-Thomas, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Ce montant attribué servira à combler tous les frais supplémentaires causés par la pandémie à la Municipalité, pour les années 2020 et 2021. Quelques exemples : les coûts supplémentaires du maintien du camp de jour de 2020, et du futur camp de jour 2021 ; l'acquisition d'équipements et de produits de désinfection ; l'achat d'équipements de protection personnelle, masques, gants ; l'installation d'équipements permanents de protection dans nos bâtiments ; l'achat d'équipement permettant la tenue des séances et des caucus du conseil municipal par visioconférence ; ainsi que tous les coûts salariaux engendrés par les directives de la Santé publique.

INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL

L'infirmière en milieu rural a repris du service à la pharmacie Familiprix Yannick Coulombe et Isabelle Parent de Saint-Thomas, les vendredis en avant-midi seulement, depuis le 23 octobre. La pandémie de la COVID-19 a entraîné cette diminution de service.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DES RUES PRINCIPALE ET ROBITAILE

La Municipalité a adjugé le contrat à Les Entreprises René Vincent Inc., au montant de 110 643,75 \$ plus taxes, pour le réaménagement de l'intersection de la rue Principale et de la rue Robitaille. Cette entreprise a la plus basse soumission des 3 offres de services. La Municipalité a autorisé une modification au contrat de 15 165 \$ plus taxes pour un élargissement de la rue jusqu'à la rue Josaphat-Adam. Tous les travaux sont réalisés pour améliorer la sécurité des piétons dans ce secteur, principalement les enfants qui se rendent à l'école.



SENTIERS AU TERRAIN DES LOISIRS

La Municipalité a procédé à l'adjudication d'un contrat à Les Entreprises René Vincent Inc., au montant de 91 164 \$ plus taxes pour faire des sentiers asphaltés au terrain des loisirs. Ces travaux peuvent être réalisés cet automne ou au printemps 2021, selon les conditions météo.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est important de se rappeler que la collecte des matières organiques ne se fait qu'une fois par mois, pour les mois de décembre, janvier, février et mars. Regardez bien votre tableau pour savoir les journées. Aussi, les collectes des encombrants ne se font que 4 fois par année, en mai, juillet et octobre, donc aucun gros déchet n'est ramassé après ces dates.

Dernier point important, il est nécessaire de laisser au moins 18 pouces ou 45 centimètres entre chaque bac, peu importe la couleur, que vous placez sur la voie publique pour être collectés.

VŒUX DES FÊTES ET DU NOUVEL AN

Les fêtes arrivent bientôt, est ce que nous pourrions fêter en famille, nul ne peut le dire. Mais il est important que nous gardions le contact entre nous. Le téléphone et les autres moyens électroniques nous permettent une certaine socialisation, il faut s'en servir.

Faisons-nous un devoir d'aider les plus isolés et les plus défavorisés. Pour ce faire, lorsque le Comité d'Entraide Saint-Thomas fera une demande d'aide en argent cette année, soyons généreux. La Municipalité a fait un don de 5000 \$; faisons plus comme citoyens.

En mon nom personnel, au nom des membres du conseil et de tous les employé(e)s municipaux, je vous souhaite de pouvoir fêter en famille et une année 2021 plus facile que 2020. Pour mettre de la joie, décorons nos maisons tôt, plein de belles couleurs.

Marc Coriveau
Maire de Saint-Thomas



CONSEILS AUX AUTOMOBILISTES ET AUX CONDUCTEURS DE VÉHICULES LOURDS

Avec la période hivernale qui s'installe, la Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes et aux conducteurs de véhicules lourds l'importance d'adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières, de prévoir leurs déplacements et de prendre la route seulement s'ils sont en état de conduire. Ils réduiront ainsi les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.

QU'EST-CE QUE LA CONDUITE OU LA VITESSE IMPRUDENTE?

« Toute vitesse ou action imprudente susceptible de mettre en péril la sécurité, la vie ou la propriété. Cette situation survient quand la vitesse est trop grande compte tenu des circonstances, même si le conducteur n'excède pas la limite de vitesse légale. » En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l'article 281 du CSR.

AUTOMOBILISTES, PARTAGEZ LA ROUTE AVEC LES VÉHICULES LOURDS!

Un conducteur de véhicule lourd a besoin de plus d'espace que vous pour manœuvrer, car son véhicule est plus long, plus large, plus haut et plus lourd. Laissez-lui de la place! Assurez-vous de voir au moins un de ses rétroviseurs latéraux afin que le conducteur vous voie. Si vous suivez de trop près un véhicule lourd et que le conducteur freine brutalement, vous pourrez difficilement éviter la collision. Rappelez-vous que la distance de freinage du véhicule lourd est plus grande que celle de votre automobile.

De plus, les voies de circulation peuvent devenir plus étroites en hiver en raison de la neige qui s'accumule. Ainsi, un véhicule lourd peut empiéter sur une autre voie, ce qui peut nuire à votre conduite. En raison de son poids élevé, un véhicule lourd peut provoquer de la poudrerie lors de son passage et nuire à votre visibilité. Alors, gardez vos distances!

PRÉVOYEZ VOS DÉPLACEMENTS

L'augmentation des déplacements sur les routes et les conditions hivernales difficiles augmentent les risques de collisions mortelles ou avec blessés. C'est pourquoi il est impératif de prévoir adéquatement ses déplacements pour arriver à destination sain et sauf, et ce, en respectant les lois et la signalisation routière.

Prévoir ses déplacements, c'est également s'assurer d'être en bonne forme pour conduire. Si vous manquez de sommeil, ne conduisez pas, car la fatigue peut affaiblir considérablement votre capacité de conduite.

SOIRÉE FESTIVE? NE CONDUISEZ PAS!

Les policiers utilisent différentes techniques et outils pour détecter la drogue et l'alcool chez les conducteurs. De plus, le dépistage obligatoire est en vigueur, permettant aux policiers d'exiger d'un conducteur qu'il fournisse un échantillon d'haleine au bord de la route, qu'ils soupçonnent ou non qu'il ait consommé récemment de l'alcool.

La capacité de conduite affaiblie, que ce soit par l'alcool ou la drogue, est une infraction criminelle et les conséquences sont les mêmes (suspension/révocation du permis de conduire, saisie du véhicule, amende, antidémarrreur éthylométrique obligatoire, casier judiciaire, etc.).

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options de accompagnement disponibles, chaque année, de 2013 à 2017, les collisions dues à l'alcool ont causé en moyenne :

- 100 décès (28 % du total des décès annuels)
- 220 blessés graves (14 %)
- 1 800 blessés légers sur les routes du Québec (5 %)

De 2013 à 2017, chez les conducteurs décédés dans une collision de la route au Québec :

- 34 % des conducteurs avaient des drogues licites ou illicites dans le sang
- 20 % des conducteurs avaient du cannabis dans le sang
- 37 % de ceux âgés de 16 à 24 ans avaient du cannabis dans le sang
- 46 % de ceux âgés de 16 à 19 ans avaient du cannabis dans le sang
- 16 % de ceux âgés de 25 ans ou plus avaient du cannabis dans le sang

En tout temps, toutes saisons, la prudence au volant est de mise! Soyez un exemple pour les bonnes raisons.



QUELQUES CONSEILS À L'APPROCHE DE LA SAISON FROIDE

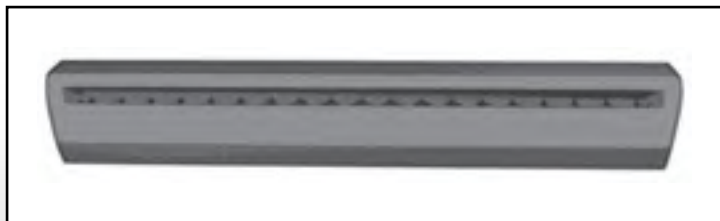
SE CHAUFFER, EN TOUTE SÉCURITÉ!

Saviez-vous qu'un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, veillez à respecter les quelques consignes suivantes :

- Faites appel aux services professionnels d'un maître électricien pour l'installation de vos thermostats.
- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet.
- N'appliquez pas de la peinture sur une plinthe, ni sur son cordon. Les plinthes électriques sont recouvertes d'une peinture qui est cuite et qui ne s'enflammera pas. La peinture qu'on y appliquerait pourrait se fissurer et prendre feu.
- Éloignez les rideaux et les meubles des plinthes électriques d'au moins dix centimètres.

Si vous utilisez une chaufferette électrique portable, assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC. De plus, éteignez-la la nuit ou avant de quitter votre résidence. Pour terminer, n'oubliez pas que les chaufferettes portatives ne sont pas conçues pour un usage à long terme, mais plutôt pour un usage temporaire.



EN VRAC

Disposer des cendres de façon sécuritaire

- Il est important de laisser refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins 7 jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Attention à l'utilisation des bougies

- Placez les bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez vos bougies hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou le domicile.

Des sorties dégagées en tout temps, c'est important

- N'oubliez pas de déneiger vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



Prudence avec les arbres de Noël

- Tout sapin naturel ou artificiel doit être installé loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Pour diminuer les risques d'incendie, choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel.



L'HIVER EST À NOS PORTES...

Saviez-vous que la neige avait un impact sur la collecte de vos matières résiduelles? En fait, pour optimiser la collecte de votre recyclage, de vos matières organiques et de vos déchets, il importe de respecter certaines procédures.

DÉNEIGEZ ET DÉGLACEZ VOS BACS

Il est primordial de bien déneiger et déglacer vos bacs. Ces gestes si simples permettent aux éboueurs de vous offrir un service sécuritaire et professionnel. Cela ne concerne pas uniquement les couvercles. En effet, il est conseillé de laisser un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour de vos bacs afin de ne pas nuire à la collecte mécanisée.



POSITIONNEMENT DES BACS

Lors d'une tempête de neige, il est recommandé de placer vos bacs ou sacs à déchets en bordure de rue le matin de la collecte. Aussi, assurez-vous que les couvercles soient fermés. Puis, placez les poignées et les roues du côté de votre demeure. Cette position permet d'éviter que les matières ne se retrouvent dans le couvercle de vos bacs ou encore qu'elles ne les brisent.

Si vous avez plus d'une collecte la même journée, placez vos bacs de chaque côté de votre entrée. Vous respectez ainsi le dégagement de 60 cm (2 pieds) suggéré.

Important : Tous bacs, poubelles et sacs à ordures glacés ou enneigés ne seront pas ramassés.

Source : EBI

STATIONNEMENT HIVERNAL



Afin de faciliter le travail d'enlèvement de la neige, n'oubliez pas qu'il est **interdit de stationner ou d'immobiliser** un véhicule sur un chemin public,

entre minuit et 7 h le lendemain matin, et ce, du 15 novembre au 15 avril de chaque année.

Les personnes qui ne respectent pas ce règlement s'exposent à recevoir une contravention de la Sûreté du Québec.



Pneus d'hiver obligatoires
Votre véhicule doit être chaussé pour l'hiver
dès le 1^{er} décembre





Pas de pause pour le transport en commun ! Malgré la pandémie, le transport en commun demeure accessible à tous ! Certaines mesures ont été mises en place pour assurer la sécurité de tout un chacun ; désinfectant pour les mains, écran de protection, désinfection, port du masque, tout est là !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous : **450 756-2785** ou info.transport@mrcjoliette.qc.ca.

* Saviez-vous que nous avons une politique de tarification familiale applicable lors de l'achat de laissez-passer mensuel ? Une réduction de 15% est accordée à compter du troisième laissez-passer mensuel acheté pour une même famille. Certaines conditions s'appliquent, information au mrcjoliette.qc.ca/transport-mrc-joliette/circuits-urbains/tarification

La 39^e édition du Festi-Glace de la MRC de Joliette aura lieu du 11 au 21 février 2021. Venez goûter aux plaisirs de l'hiver en patinant sur un couloir glacé de plus de 9 km de la rivière L'Assomption ! Activités pour tous ! Joignez-vous à nous pour cet incontournable festival qui se tient sur la plus longue patinoire naturelle du Québec !

Suivez-nous sur Facebook ou visitez notre site web pour plus d'informations !

Plus de détails à venir dès la mi-janvier au festiglance.ca.



DÉMARCHE RÉGIONALE DES ÂÎNÉS

LES ÂÎNÉS TOUJOURS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA MRC DE JOLIETTE !

À l'automne 2019, la MRC de Joliette a débuté une démarche en vue de proposer des actions qui répondront aux besoins des aînés de son territoire.

Armée de volonté et d'ingéniosité, la MRC de Joliette, accompagnée de son collaborateur Espace MUNI, est parvenue à compléter ses consultations malgré la pandémie. C'est plus de soixante participants du COCO (Comité consultatif) composé d'organismes, d'employés municipaux et d'élu.es des dix villes et municipalités de la MRC de Joliette qui ont alimenté les réflexions de façon virtuelle. La démarche visait à amener les réflexions autour de six enjeux et priorisation:

1. la cohésion et la complémentarité des actions en faveur des aînés entre les différents partenaires;
2. l'amélioration de la santé globale des aînés;
3. le maintien des aînés à domicile et dans leur milieu de vie;
4. l'accès aux services de loisir sur le territoire de la MRC de Joliette pour tous les aînés;
5. la réduction des facteurs de vulnérabilité et la lutte contre la maltraitance des aînés;
6. la planification territoriale de l'offre d'habitation pour les aînés.

Saint-Thomas participe à la démarche depuis ses débuts et a collaboré à toutes les étapes. La finalité de la démarche est prévue pour juin 2021.



Sur cette photo, datant de septembre 2019, on peut voir l'équipe de travail. À noter que ces photos ont été prises avant la pandémie qui interdit les rapprochements et rassemblements.

ÉCOCENTRE DE SAINT-THOMAS

1001, chemin Saint-Joseph, Saint-Thomas
450 836-2546

À partir du 1^{er} janvier 2021, les citoyens doivent apporter leur matière gratuitement à l'écocentre de Saint-Thomas exclusivement. Par le fait même, l'écocentre de Joliette n'acceptera plus les matières des thomassiens.

PREUVE DE RÉSIDENCE REQUISE

Un permis de conduire, un compte de taxes municipales ou scolaires de l'année en cours ou encore un bail locatif sont acceptés.

TYPES DE VÉHICULES

Les entrepreneurs en construction, les commerces et les industries, de même que les camions 6, 10 et 12 roues et les tracteurs de ferme sont REFUSÉS. Seules les camionnettes, automobiles avec ou sans remorque et les fourgonnettes sont acceptées selon les limites permises.

LIMITE D'UTILISATION

Le citoyen doit **trier obligatoirement** les matières dans les conteneurs appropriés, sinon des frais seront exigés. Par visite, le citoyen ne doit pas déposer plus de 2 verges cubes (**1,5 mètres cubes**) ex. : remorque 4' X 8' X 2'

Les volumes et visites excédentaires seront chargés aux citoyens au taux de **72 \$ / t.m.** (72 \$ minimum) plus taxes et redevances gouvernementales.

Ces limites ne sont pas applicables aux résidus domestiques dangereux (RDD).

HORAIRE

Pour la période estivale de la mi-mars au 20 novembre
Lundi au samedi de 7 h à 16 h

Pour la période hivernale du 20 novembre à la mi-mars
Vendredi et samedi de 7 h à 16 h

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bois, branches et copeaux
- Arbres de Noël naturels
- Terre non contaminée, incluant le sable
- Métal, fer, aluminium, cuivre et autres métaux
- Matériaux de construction et de démolition
- Pneus usés d'auto (sans les jantes)
- Électroménagers (incluant les petits appareils électriques)
- Appareils électroniques et informatiques
- Meubles en bois
- Vélos et pièces de vélo
- Pièces de béton, roches, asphalte et briques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)

MATIÈRES REFUSÉES

- Déchets ou résidus dangereux résultant d'activités commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles
- Sacs de déchets de table
- Terre et sables contaminés
- Matières explosives : explosifs, armes, dynamite, fusées, balles de fusil, grenades, etc.
- Déchets médicaux et cadavres d'animaux
- Déchets radioactifs
- BPC et/ou déchets contenant des BPC

CALENDRIER DES COLLECTES

Déchets (1 poubelle noire ou verte)	Aux 2 semaines à l'année
Matière recyclable	Tous les mercredis
Matières organiques (incluant gazon et feuilles)	Avril à novembre : Tous les vendredis Décembre à mars : 1 fois par mois (10 décembre, 8 janvier, 5 février, 5 mars)
Gazon et de feuilles (grosse collecte avec poubelle brune et sacs)	30 avril, 15 et 29 octobre, 12 novembre
Encombrants	12 mai, 7 et 21 juillet, 29 septembre

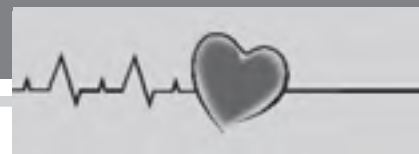


Consultez le calendrier :
www.saintthomas.qc.ca

2021



EBI Environnement Inc.
678, rue Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0
1 800 486-0225 | www.ebiqc.com



COLLECTE DE FONDS : REMERCIEMENTS

ENCORE UNE BELLE PREUVE DE SOLIDARITÉ

Voici quelques mots ayant pour but de remercier toutes les personnes ayant participé à la collecte de fonds pour la Fondation des maladies du cœur du Québec. La pandémie liée à la covid-19 nous a fait vivre une collecte bien spéciale cette année. Après avoir sondé les participants, j'ai vite compris que le jeu n'était pas pour être le même avec la distanciation et toutes les mesures préventives. C'est donc en suivant mon devoir de citoyenne et pour protéger tout un chacun que j'ai décidé d'annuler le quillethon 2020. Malgré l'annulation de l'événement, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont tenu à faire un don à la Fondation. Grâce à leur générosité et à la générosité de mes commanditaires, nous avons ramassé 2 828.05\$. Je suis fière de cette belle solidarité!

JE PASSE LE FLAMBEAU À LA RELÈVE

Cette année est aussi marquée par le décès de mon collègue, M. Léo Courchesne. Suite à cette nouvelle et après mûre réflexion, je vous annonce que le moment est venu pour moi de passer le flambeau à la relève qui saura s'investir pour cette cause honorable. Ainsi, je tiens à remercier une dernière fois tous mes commanditaires qui m'ont suivie pendant 12 ans. Année après année, je frappais à votre porte et vous m'avez toujours accueilli avec le sourire: Acupuncture Martine Harvey,

Garage J. Sylvestre et Fils inc., la municipalité de Saint-Thomas, Harnois groupe pétrolier de St-Thomas, les entreprises M.L.C enr., les Entreprises René Vincent inc., les Industries Harnois inc., Pharmacie Yannick Coulombe et Isabelle Parent, Restaurant Centre Ville Joliette, restaurant Restoroute Joliette, Salon de coiffure ABC Hairfax, Sécurité Lanaudière enr., Denis Goyet et Fils Soudure Générale, Tupperware Nathalie Bonin, Fenêtres Lajeunesse inc., Agrocentre Lanaudière, Résidence F. Thériault inc., Pioneer Semence Agrinov, Financement Agricole Canada, Raymond Lasalle inc., Couturière Jeanne D'Arc Derouin, Ferme Levasseur Desmarais, Ferme Yves Bonin inc., Pizzeria Saint-Thomas, Centre aspirateur Lanaudière, Camping du vieux moulin inc., Caisse Desjardins de d'Autray, Centre Majestique, Restaurant Mcdonald's Repentigny, Rôtisserie Joliette, Alignement Alain 2006 enr., Ferme Fernand Rondeau & Fils, Garage Léon Rivest et enfin Barbier Coiffeur Salon Michel Mailhot. Merci.

Je souhaite également remercier tous les joueurs qui se sont prêtés au jeu et m'ont accompagnée dans cette aventure de nombreuses années. Naturellement, je termine en soulignant un gros merci à Mme Annette Harnois de m'avoir apporté une aide toujours aussi précieuse pendant toutes ces années.

La responsable de Saint-Thomas
Louise Rondeau

.....

LA FRAUDE AMOUREUSE

ROMPRE AVEC LA FRAUDE

Vous êtes inquiet pour un proche? Vous pensez qu'il pourrait être manipulé par un fraudeur? Il existe des ressources.

ARNAQUES AMOUREUSES C'EST QUOI

Le fraudeur entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou de sites de rencontres. Il établit un lien de confiance avec elle et lui dévoile de prétendus sentiments amoureux. Une fois la relation virtuelle établie, il prétexte des problèmes financiers afin d'inciter la victime à lui envoyer de l'argent.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à demeurer vigilants face à ce type de fraude.

À cet effet, deux outils sont disponibles sur notre site Internet dans les actualités.

- *Ma relation est-elle sécuritaire?*
- *Rompre avec la fraude d'un proche*

POUR OBTENIR DU SOUTIEN

COMMUNIQUEZ EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ AVEC

SOS VIOLENCE CONJUGALE 1 800 363-9010
24 h/24, 7 j/7

La ligne 1-888-489-2287 1888 489-2287
Aide Abus Aînés 8 h à 21h, 7 j/7

Info-Social au 811 24 h/24, 7 j/7

Il est important de toujours garder le contact avec la victime.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE

VOTRE SERVICE DE POLICE LOCAL

SÛRETÉ DU QUÉBEC
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

LE CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA
1888 495-8501

L'ACEF Lanaudière est un organisme qui a pour mission de soutenir, d'informer et de sensibiliser les Lanaudois en matière de finances personnelles, d'utilisation du crédit, de prévention à l'endettement, de solutions aux dettes et de défense des droits des consommateurs.

SÉANCES D'INFORMATION VIRTUELLES

De janvier à mars 2021, l'ACEF offrira gratuitement des séances d'information en ligne chaque semaine. Voici quelques exemples de sujets qui seront abordés lors de ces séances : achats par Internet, prévention de la fraude et des arnaques, crédits d'impôt pour aînés, choix d'une résidence privée pour aînés, etc.

Pour infos et inscriptions : aceflanaudiere@gmail.com ou 450-756-1333

TÉLÉTRAVAIL ET IMPÔT

Depuis le printemps dernier, le télétravail est fortement suggéré par nos gouvernements pour réduire les risques de transmission liés à la Covid-19. Cela complique souvent la tâche et oblige plusieurs personnes à se réinventer.

Bienvenue dans cette nouvelle télé réalité! Si tel est votre cas, certaines mesures fiscales existent qui pourraient vous avantager financièrement. L'ACEF a rédigé une infolettre sur le sujet : Nouvelles règles fiscales pour la nouvelle réalité de télétravail! <http://www.consommateurlq.ca/acef-lan/>

CISSS DE LANAUDIÈRE



DES ÉQUIPES D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE DU CISSS DE LANAUDIÈRE À LA RENCONTRE DE LA POPULATION

Des équipes d'intervenants psychosociaux en sécurité civile travaillent désormais directement sur le terrain pour aller à la rencontre de la population des différentes villes et municipalités de la région de Lanaudière.



Vous avez des questions ou des préoccupations pour vous ou pour un membre de votre famille?

N'hésitez pas à aller à leur rencontre et à leur parler en toute confidentialité. Ils sauront vous orienter vers les services de la communauté qui pourront vous soutenir en fonction des besoins exprimés.

INFO-SOCIAL (811, option 2)

Dans Lanaudière du soutien psychosocial auprès de travailleurs sociaux qualifié est disponible pour vous-même ou un proche
24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

Composez le 811

Choisissez l'option 2

pour parler avec un intervenant du volet psychosocial.

Ils vous aident confidentiellement à faire le point si vous cherchez des réponses fiables et appropriées pour toutes situations psychosociales (détresse, anxiété, violence, peine d'amour, problèmes de drogue ou d'alcool, relations conjugales, relations parents-enfants, sexualité, etc.) incluant le soutien aux proches aidants.

Autres ressources :

Des personnes sont là pour vous et vos proches par l'intermédiaire de lignes téléphoniques d'écoute et de soutien. N'hésitez pas à demander de l'aide.

• Tel-jeunes 1 800 263-2266
ou www.teljeunes.com

• LigneParents 1 800 361-5085
ou www.ligneparents.com

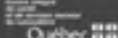
• Centre de prévention du suicide de Lanaudière
1-866-APPELLE ou www.cps-lanaudiere.org

Vous vivez du stress, du découragement ou de l'anxiété liés à la COVID-19?



Unis dans
Lanaudière

Un professionnel au bout du fil pour vous.
Composez le 811, option 2 pour joindre Info-Social
24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
www.ciass-lanaudiere.gouv.qc.ca



OPÉRATION TENDRE LA MAIN

Chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, l'Afeas porte sa campagne contre la violence envers les filles et les femmes dans les communautés de ses membres, partout au Québec.

En 1997, l'Afeas a créé l'Opération Tendre la main pour faire connaître les divers visages de la violence et son impact sur les victimes et leur entourage. Au fil des ans, elle a porté sa campagne sur la violence contre les jeunes filles, dans les relations amoureuses, envers les femmes âgées et les personnes proches aidantes, envers les femmes de tous âges. Elle a aussi fait ressortir les différents types de violence : physique, psychologique, verbale, économique, sexuelle.

En 2020, l'Afeas vous raconte l'histoire du ruban blanc en forme de « V » inversé, pour dire « Assez, c'est assez. Non à la violence! ».

En raison de la pandémie, Afeas Saint-Thomas ne distribuera pas les rubans blancs, mais porte la cause de l'Opération tendre la main! Si vous vivez une situation de violence, n'hésitez surtout pas à aller chercher de l'aide auprès des organismes communautaires.



Nous en profitons pour souhaiter de très Joyeuses fêtes à toutes nos membres et à l'ensemble des citoyennes et citoyens de Saint-Thomas.

AFEAS Saint-Thomas

SOS Violence conjugale : 1 800-363-9010
Maison d'accueil la Traverse : 450 759-5882
www.maisonlatraverse.org

CLUB FADOQ GERBE D'OR

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nous sommes très heureux de vous présenter les nouveaux membres du conseil d'administration (CA) de la FADOQ Saint-Thomas:

- Richard Forget : Président
- Claude Rocheleau : vice-président
- Jeannine Volkman : secrétaire
- Lise Grenier : trésorière
- Céline Bonin : administratrice
- Maurice Melançon : administrateur
- Gaétane Cormier : administratrice

À cause de la pandémie (COVID-19), nos activités sont suspendues pour le moment. En attendant, nous travaillons à nos dossiers et nous souhaitons la bienvenue à nos membres et aux nouveaux membres.

Il nous fera un grand plaisir de vous compter parmi nous lorsque nos activités reprendront. En espérant de vous voir prochainement.

JOYEUX NOËL & BONNE ANNÉE

Bien vôtre, **La FADOQ Saint-Thomas**

OPÉRATION NEZ ROUGE N'OFFRIRA PAS SON SERVICE EN 2020

Dans le contexte sanitaire actuel et après analyse de son impact sur la logistique du service, en collaboration avec la Santé publique, l'Opération Nez rouge a choisi de ne pas mettre en place, cette année, son service de raccompagnement, volet bien connu de sa campagne de sensibilisation déployée durant le temps des Fêtes. Néanmoins, l'Opération Nez rouge entend poursuivre sa mission de promotion d'une consommation responsable en s'adaptant à la situation exceptionnelle dans laquelle nous évoluons.

« La sécurité de nos bénévoles, de nos clients et de nos maîtres d'œuvre locaux a toujours été la priorité de nos actions. Notre choix a été longuement réfléchi et ce n'est pas sans émotions

que nous l'avons arrêté. Nous sommes convaincus que de belles actions resteront possibles durant le temps des Fêtes et, d'ici là, nous rappelons à tous de planifier leur retour à la maison de façon sécuritaire. » - Jean-Philippe Giroux, directeur général de l'Opération Nez rouge

L'Opération Nez rouge dévoilera les détails de sa campagne 2020 de sensibilisation, mais sans service de raccompagnement, au cours du mois de novembre et vous invite, en tout temps, à planifier votre retour à la maison en toute sécurité en appelant un proche, un taxi ou en désignant un chauffeur avant votre soirée.

COLLECTE DE FONDS 2020... POUR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE

Bonjour à vous tous, chers amis, je viens vous rappeler que je travaille présentement très fort sur ma 12^e collecte de fonds au profit de la recherche sur la maladie de la Neuropathie Sensorielle. Cette maladie qui touche particulièrement la région de Lanaudière et en plus grand nombre des citoyens de notre belle communauté à Saint-Thomas. J'en suis moi-même atteinte et malgré cette inhumaine maladie, je peux vous affirmer haut et fort ceci : « C'est que la vie vaut la peine d'être vécue jusqu'au bout, et ce, grâce à des gens comme vous ».

Merci de votre enthousiasme à participer à ma collecte de fonds annuelle, qui assure sa survie...merci de continuer de croire en moi et de vous impliquer en donnant généreusement chaque année. Nous avons un réel besoin de tous les dons possibles qui soient alors s.v.p. donnez généreusement pour la vie.

Le don est certainement l'une des clefs ouvrant la porte entre soi et les autres. Pour permettre de continuer les recherches, je pense vraiment qu'en continuant de s'entraider, en travaillant et en marchant ensemble dans la même direction, et bien, on arrivera à changer la face de la médecine traditionnelle, et ce sera grâce à vous tous.

Nous espérons pouvoir tous vous compter à nouveau parmi nos plus fidèles et précieux partenaires. Votre générosité est très importante pour nous et nous avons un réel besoin de vous



tous pour continuer ensemble d'avancer vers des lendemains meilleurs. Pour 2020, je nous confie ma collecte de fonds et moi-même, entre les meilleures mains qui soit (les – vôtres), pour une autre belle et grande réussite assurée. Encore mille mercis à l'avance de nous supporter chaque année dans notre dur combat.

S.v.p. Libellez votre chèque dès aujourd'hui à : Le Neuro

Dans la section note du chèque, inscrire : Fonds Neuropathie Sensorielle # 234475. Acheminer le tout à l'adresse 1414, Route 158, Saint-Thomas, Québec, J0K 3L0

Danielle Lepage 450 756-2915

INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL DE RETOUR À SAINT-THOMAS LES VENDREDIS MATIN

**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

**Vous êtes âgé de plus de 55 ans?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé?**

Soins et services offerts (sur rendez-vous seulement)

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles

Une infirmière en milieu rural
sera présente à Saint-Thomas
les vendredis de 9 h à 12 h.
Rendez-vous obligatoire.

Services gratuits

**Pour prendre
rendez-vous**

Composez le
450 755-2111
poste 3381

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

MRC de Joliette

VACCINATION ANTIGRIPPALE 2020

Prochaine vaccination antigrippale : jeudi 10 décembre
Salle Saint-Joseph (854, rue Principale, Saint-Thomas)
Rendez-vous obligatoire!

PRISE DES RENDEZ-VOUS

TOUS les rendez-vous se prendront via la centrale de rendez-vous, en ligne ou par téléphone.

Les personnes qui n'ont pas de rendez-vous ne pourront pas se présenter sans rendez-vous.

Par internet: www.clicsante.ca

Sélectionnez le service « Vaccin grippe saisonnière », entrez votre code postal et suivez les instructions.

Par téléphone : 450 755-3737 (sans frais : 1 855 755-3737)

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Vous trouverez ces informations et d'autres aussi sur le site : <http://www.cisss-anaudiere.gouv.qc.ca/vaccin-contre-la-grippe/>

Rappelons que l'application de mesures d'hygiène simples, tel le lavage des mains, est une bonne façon de se protéger contre la grippe et les autres virus respiratoires.

VACCIN POUR QUI

Le programme offert par le MSSS cible les personnes les plus à risque de complications et de décès associés à la grippe soient

- Personnes de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse);
- Personnes âgées de 75 ans et plus;
- Femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de grossesse;
- Les aidants naturels et proches résidents avec des personnes à risque ou des bébés de moins de 6 mois;
- Et les Travailleurs de la santé, particulièrement ceux donnant des soins directs aux usagers en centres hospitaliers et en CHSLD.

La vaccination contre la grippe n'est plus recommandée pour les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans et pour les enfants âgés entre 6 et 23 mois. Toutefois, si ces personnes désirent être vaccinées, le vaccin leur sera offert gratuitement.



TROUSSE DE SÉCURITÉ POUR ÂÎNÉS

La troisième édition du projet **Trousse de sécurité pour aînés** a eu lieu au milieu du mois de novembre. En raison de la COVID-19, en 2020 celui-ci s'est déroulé sous forme d'appels téléphoniques de courtoisie suivie d'une distribution de la trousse sur le balcon des personnes contactées. Un peu plus de 20 personnes de la communauté ont été contactées en 2020.

Ce projet s'adresse aux aînés isolés de Saint-Thomas, principalement à ceux qui vivent seuls. Cette trousse est composée de documents d'information sur les différents services offerts aux aînés en plus de quelques items permettant d'augmenter la sécurité dans la résidence. Lors d'une première visite, la personne visitée reçoit la trousse de base, ensuite chaque année une nouvelle trousse est pensée selon les besoins identifiés. Cette année, la trousse portait sur la sécurité en temps de pandémie.

Merci à nos deux dévouées bénévoles.

Information : service des loisirs

Le service téléphonique Tel-écoute Tel-aînés a été présenté. Service gratuit et confidentiel assuré par des bénévoles formés à l'écoute active et à la gérontologie. Leur objectif est d'aider les personnes aînées à rompre leur isolement et exprimer leurs émotions.



BON À SAVOIR DÉFIBRILLATEUR ET ÉPIPENS SE TROUVENT ICI :



- Centre communautaire : entrée arrière (941, rue Principale)
- Salle Saint-Joseph porte avant (854, rue Principale)
- Terrain des loisirs dans le hall d'entrée du chalet des loisirs (941, rue Principale)
- Mairie (1240, route 158)

Aussi dans le camion du service d'incendie, nos premiers répondants!

Parlez-en à votre voisin, ça pourrait sauver une vie!



BIBLIOTHÈQUE JACQUELINE-PLANTE EN ZONE ROUGE

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

En zone rouge, la bibliothèque municipale est ouverte pour le prêt au comptoir seulement :

- Le lundi de 14 h à 17 h
- Le mardi de 16 h à 19 h
- En d'autres temps, vous devez prendre rendez-vous.

En zone orange elle sera ouverte aux heures habituelles.

**Fermeture pendant la période des fêtes
du 23 décembre au 3 janvier 2021.**



RÉSERVEZ VOS LIVRES AVANT DE VOUS DÉPLACER

Vous devez d'abord réserver vos documents dans le catalogue de notre collection, en PEB et/ou par le prêt des livres numériques. Une fois le document prêt, nous communiquerons avec vous et nous vous indiquerons à quel moment venir le récupérer.

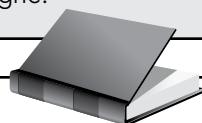


RETOUR DES LIVRES

Le retour des livres pourra se faire via la chute à livres ou sur les heures d'ouverture. Les livres seront mis en quarantaine au moins 24 heures avant d'être traités. AUCUN DON DE LIVRES ne sera accepté via la chute à livres.

TUTORIELS

Vous trouverez plusieurs tutoriels sur notre site Internet pour vous aider à utiliser les services en ligne.



ÉCHANGE DE LIVRES

Le prochain échange de livres aura lieu le 19 janvier 2021. La collection déposée par le CQLM sera donc renouvelée. Les échanges se font deux fois par année en janvier et en août.



Nous vous souhaitons un superbe temps des fêtes avec votre famille!

Et bonne lecture,

biblio@saintthomas.qc.ca
450 759-3405, poste 230



Participation : du 6 au 13 décembre 2020

Tirage : mardi 15 décembre 2020

À gagner : cinq bons d'achat de 25 \$ à la Librairie Martin

La bibliothèque Jacqueline-Plante organise un concours de dessin.

Sur une feuille, de format 8 1/2 x 11, fait un dessin sur le thème Imagine ton bonhomme de neige!

Glisse ton dessin dans la fente de la chute à livres qui est située sur le mur au centre communautaire entre le 6 et le 13 décembre.

Un tirage sera effectué parmi les participants le mardi 15 décembre 2020.

N'oublie pas d'inscrire ton nom et ton numéro de téléphone au verso de ton dessin pour qu'on puisse te rejoindre.

Tous les dessins seront affichés dans les vitrines à l'arrière du Centre communautaire pendant la période des fêtes.

SUGGESTION DE LECTURE

Vous trouverez des suggestions de lecture, en vous dirigeant vers le site **Quoi Lire.ca**.

Les adolescents et jeunes adultes peuvent aussi utiliser la plateforme **À go, on lit !**.

Le magazine **Osez lire!** peut aussi être une belle source d'inspiration.

« Vous ne trouvez pas que la pandémie est le moment idéal pour fureter sur le site de bibli&cie? »

Vous pourriez y découvrir de petites merveilles, et ce gratuitement! »



BiBli
& cie

PAS DE PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS CET L'HIVER

Pour l'instant, le service des loisirs ne présentera pas de programmation d'activités de loisirs à l'hiver 2021. Nous vous invitons à profiter des installations sportives qui permettront la pratique libre, en famille, en duo ou en individuel.

Des surprises pourraient s'ajouter selon l'évolution de la situation, restez informé!

***Tous ensemble,
nous devons faire notre part!***

RESSOURCES POUR BOUGER

Les ressources suivantes vous aideront à bouger dehors et à la maison :

- Tougo
- Actiz : Être actifs au travail
- Vifa magazine
- Unités régionales de loisir et de sport
- Sépaq
- Loisir accessible
- Force 4
- WIXX
- PeP ton jeu!
- Fillactive
- Grand défi Pierre Lavoie
- Bouge-toi l'cube
- Move 50+
- École ouverte
- Bouge au cube
- Cent degrés magazine

OÙ VOUS INFORMER

PAGE FACEBOOK :

Municipalité de Saint-Thomas – service des loisirs

✓ Abonnez-vous

INFOLETTRE MUNICIPALE

Envoyées mensuellement par courriel, ces infolettres rappellent aux abonnés les diverses activités à venir dans le mois.

✓ Inscrivez-vous

CITAM

Logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens. Surtout utilisé pour des messages rapides et urgents.

✓ Inscrivez-vous



SITE INTERNET : www.saintthomas.qc.ca

Pour tout savoir sur les services municipaux offerts, les actualités et les événements.

✓ Consultez-le

COUP D'ŒIL – le bulletin municipal

Quatre éditions du bulletin municipal distribuées annuellement par la poste.

✓ Gardez-le comme référence



 **LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

PROCHAINE ÉDITION
DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021

DIFFÉRENT, MAIS TOUT AUSSI AMUSANT!

La Municipalité mettra à votre disposition des aménagements sécuritaires pour vous aider à bouger cet hiver. En zone rouge, nous misons sur la pratique libre d'activités idéalement à l'extérieur : individuellement, en famille ou en duo.

LES INSTALLATIONS SPORTIVES ACCESSIBLES

Au Terrain des loisirs, vous aurez accès à la patinoire couverte, à la patinoire extérieure et son anneau de glace, à la butte à glisser, à un sentier de ski de fond et de marche de 1 km et au prêt de matériel.

La roulotte des patineurs ne sera pas disponible cette année. Pour chausser les patins, des bancs seront installés dans le Terrain des loisirs. Une toilette chimique chauffée sera accessible. Merci de votre compréhension.

Le patinage libre sera priorisé bien que le hockey ne sera pas complètement interdit. Cette pratique devra toutefois se faire sous forme d'échange en duo ou en famille ou d'entraînement seul. Les buts ne seront pas accessibles.

La patinoire de quartier dans le parc Henri-Mondor sera toujours disponible pour du patinage libre.

PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF GRATUIT

Il sera toujours possible d'emprunter du matériel gratuitement au Terrain des loisirs.

Tubes et traîneaux à neige pour vous amuser dans la butte. Quelques patins et supports à patineur seront aussi disponibles. Des raquettes à neige peuvent être empruntées à la journée pour vous permettre de vivre une expérience dans des sentiers aménagés à cet effet à l'extérieur des parcs municipaux.

Empruntez-les auprès du surveillant de parc ou du service des loisirs au 450 759-3405, poste 228.

CONSIGNES À RETENIR

- Tous les usagers devront se conformer aux consignes sanitaires en vigueur
- Une distance de 2 m entre les pratiquants est obligatoire, sauf pour les personnes d'une même bulle familiale
- Le port du masque et du couvre-visage est obligatoire pour les spectateurs sous la patinoire couverte et si la distanciation physique n'est pas possible, sauf durant la pratique sportive
- Patinage libre favorisé
- Pratique du hockey en solo ou en duo sans accès à des buts
- Pas de roulotte des patineurs, utilisation de bancs à l'extérieur pour chausser les patins
- Le chalet sera complètement fermé, toilettes pour urgence seulement
- Un maximum de 25 personnes sera permis sur la glace de la patinoire couverte
- Un équipement de protection est fortement recommandé
- La glace est ouverte de 10 h à 23 h. Pendant une certaine période, les installations au Terrain des loisirs sont réservées aux groupes scolaires.

Ces consignes sont établies en fonction du palier d'alerte rouge. Elles pourraient changer sans préavis..

Surveillez notre site Internet dans la section COVID.



La guignolée

Dons monétaires seulement en 2020

Cette année, nous proposons une guignolée bien spéciale, sans porte à porte ni collecte de denrées, uniquement les **DONS MONÉTAIRES** seront acceptés. Par le fait même, nos traditionnels paniers de Noël seront remplacés par des cartes cadeaux en épicerie. C'est en raison des directives de la Santé publique que nous devons modifier cette édition.

Voici les différentes façons de faire un don:

- Présentez-vous le dimanche 6 décembre entre 9 h et 16 h dans le stationnement arrière du centre communautaire (941, rue Principale). Les dons en argent et les chèques à l'ordre d'Entraide Saint-Thomas seront acceptés. Le Père Noël y sera aussi de 10 h à 16 h!
- Faites parvenir votre chèque par la poste à Entraide Saint-Thomas au 1023, rue Thomas-Brassard Saint-Thomas, Qc, J0K 3L0. Aucun argent par la poste S.V.P.
- Des tirelires identifiées Guignolée Saint-Thomas 2020 sont accessibles dans certains commerces de la municipalité, à la mairie et au Centre communautaire.
- Par internet via Gofundme (<https://ca.gofundme.com/f/guignolee-saintthomas>).

N.B. Faire parvenir vos dons par internet et par la poste avant le 31 décembre.

La guignolée offre un répit aux familles et aux personnes moins favorisées de la municipalité, durant le temps des Fêtes et tout au long de l'année. Merci de votre générosité en cette période bien spéciale; toute contribution est grandement appréciée.

Vous souhaitez **avoir de l'aide pour Noël**, communiquez en toute confidentialité avec Mme Jacinthe Girard au 450 759-3405 poste 241 d'ici le 10 décembre. Si vous n'avez plus d'emploi en ce moment à cause de la pandémie, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes malgré les restrictions en vigueur, espérant un retour à la normale en 2021.

*Donnons avec
cœur plus que
jamais!*

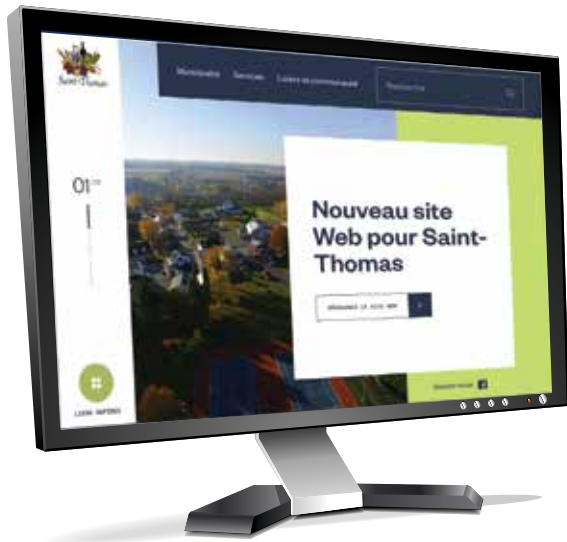
Comité d'Entraide Saint-Thomas



CONCOURS DÉCOUVRE LE NOUVEAU SITE WEB

Lancement du nouveau site web

À compter du 10 décembre, visitez le nouveau site Internet de la Municipalité et remplissez le questionnaire qui vous mène à sa découverte.



En remplissant le questionnaire entre le 10 décembre 10 h et le 3 janvier 23 h 59, les participants courent la chance de gagner l'un des trois prix suivants :

1^{er} PRIX

iPad 32 Go,
8^e génération;
avec Smart cover
Valeur : 429 \$ tx

2^e à 3^e PRIX

Paniers cadeaux
de produits
et services de
Saint-Thomas
Valeur : 250 \$ ch.

Un tirage au sort sera effectué le **vendredi 11 janvier 2021 à 11 h** parmi les questionnaires reçus.

- Les questionnaires pigés devront avoir les bonnes réponses.
- Les gagnants seront contactés par téléphone.
- Une participation par personne.
- Le nom des gagnants sera annoncé dans la prochaine édition du Coup d'œil.
- Pour les citoyens résidents à Saint-Thomas seulement, une preuve de résidence sera exigée au moment de la récupération des prix.

Nous invitons tous les citoyens à participer à ce concours.

**Bonne chance
et bonne découverte!**



defichateaudeneige.ca



DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE 2020 2^E ÉDITION - DU 4 JANVIER AU 8 MARS

On met au défi Saint-Thomas de multiplier les châteaux de neige sur le territoire et de participer au Défi!

- Étape 1** Lisez attentivement les consignes de sécurité.
- Étape 2** Construisez votre château.
- Étape 3** Lorsque votre château est terminé, prenez-le en photo (paysage recommandé pour la prise de photo).
- Étape 4** Pour être officiellement éligible au concours, vous devez déposer votre photo dans la section « participer » sur le site internet.

Aussi, envoyez-nous des photos de votre château sur notre page Facebook – Municipalité de Saint-Thomas – service des loisirs

Psst... les entreprises vous pouvez aussi participer!
Un beau défi à lancer à vos employés!



Le conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes!

*Soyez prudent et
respectez les consignes.
On espère vous revoir
en santé en 2021!*

MESURES EN VIGUEUR POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Confinement populaire : la population est invitée à participer à un confinement volontaire une semaine avant et une semaine après la période autorisée pour les rassemblements privés.

Du 24 au 27 décembre

- Favoriser les rassemblements avec la famille immédiate
- Possibilité de participer à deux rassemblements privés
- Limite de 10 personnes par rassemblement
- Respecter la distanciation de 2 mètres
- Rassemblement interdit pour les personnes qui ont des symptômes
- Aucune fête de bureau permise

La Mairie sera fermée
du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021
inclusivement

On continue de se protéger!



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage
(si moins de 2 mètres)



Limitez vos
déplacements

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545